

Colombes, le 16 décembre 2011

Ouverture d'une procédure pour entente et abus de position dominante par la Commission Européenne concernant la commercialisation d'un nouveau gaz réfrigérant fluoré (1234yf) pour la climatisation automobile

Arkema est satisfait de la décision adoptée par la Commission Européenne d'ouvrir une procédure à l'encontre de DuPont Co et Honeywell International Inc. pour entente et abus de position dominante, faisant suite à la plainte qu'elle a déposée à leur encontre le 1^{er} avril 2011.

La Commission va en effet enquêter de manière prioritaire et approfondie sur la participation de ces deux entreprises à des accords anticoncurrentiels dans le contexte de la mise au point de la nouvelle génération de réfrigérant pour la climatisation automobile.

Arkema continuera à apporter sa contribution à l'enquête en cours, dont l'objet est de clarifier l'environnement juridique autour des brevets d'Honeywell et de DuPont.

Arkema porte un grand intérêt à l'issue de cette enquête car, en tant qu'acteur majeur des fluorés, elle a entrepris des efforts de recherche depuis plusieurs années sur le sujet et se tient prête à investir dans un outil de production performant dès que l'environnement légal le permettra.

Ce projet permettra au Groupe d'accompagner la croissance du marché, puisqu'en tant que nouveau réfrigérant standard pour la climatisation automobile, le 1234yf équipera tous les nouveaux véhicules à partir du 1^{er} janvier 2017 en Europe.

*Premier chimiste français, acteur majeur de la chimie mondiale, **Arkema** invente chaque jour la chimie de demain. Une chimie de spécialité, moderne et responsable, tournée vers l'innovation, qui apporte à ses clients des solutions concrètes pour relever les défis du changement climatique, de l'accès à l'eau potable, des énergies du futur, de la préservation des ressources fossiles, et de l'allègement des matériaux. Présent dans plus de 40 pays, avec un effectif de 15 700 personnes, 9 centres de recherche, Arkema réalise un chiffre d'affaires d'environ 5,9 milliards d'euros et occupe des positions de leader sur ses marchés avec des marques internationalement reconnues. **The world is our Inspiration.***

Contacts investisseurs :

Sophie Fouillat Tél. : +33 1 49 00 86 37
Jérôme Raphanaud Tél. : +33 1 49 00 72 07

sophie.fouillat@arkema.com
jerome.raphanaud@arkema.com

Contacts presse :

Gilles Galinier Tél. : +33 1 49 00 70 07
Sophie Suc Tél. : +33 4 26 55 34 80

gilles.galinier@arkema.com
sophie.suc@arkema.com